



## Concernant la garde des enfants chez le père

Par **marine87**, le **05/08/2011 à 09:39**

Bonjour,  
Lorsque que mes enfants sont en vacances chez leurs père, suis-je en droit de savoir où ils sont et avec qui ? Si le père ne le dit pas, que puis je faire ?  
De plus, je n'arrive pas à les joindre par téléphone, est ce que je peux porter plainte ou autre ? Et au bout de combien de temps ?  
En effet, quand j'appelle personne ne répond et quand je lui envoi un message simplement pour avoir des nouvelles de mes enfants, ils ne me répond pas non plus.  
Pouvez vous m'aider ?  
Merci par avance

Par **Gardien**, le **05/08/2011 à 09:47**

Bonjour,  
S'il n'y a rien dans le jugement concernant les appels téléphoniques vous ne pouvez rien faire, et il est en droit effectivement de ne pas vous dire ni où ils sont ni avec qui durant son DVH...

Par **cocotte1003**, le **05/08/2011 à 14:14**

Bonjour, tout à fait le droit et vous aussi vous êtes en droit d'en faire autant quand ils sont avec vous, cordialement